



### **Sobriété énergétique du service public de l'eau : l'action d'Eau 17**

Le changement climatique représente un défi majeur pour la gestion de l'eau : sécheresses, crues, modification des précipitations, augmentation des besoins...

Conscients de ces enjeux, les élus d'Eau 17 se sont engagés dans une stratégie de résilience et d'adaptation au changement climatique. Le 17 avril 2025, ils ont inauguré une centrale photovoltaïque à Saint-Trojan-les-Bains. Un exemple qui illustre leur mobilisation.

### **La stratégie de résilience d'Eau 17 face au changement climatique**

Adoptée en 2020, la stratégie de résilience et d'adaptation au changement climatique d'Eau 17 ([cliquez ici pour consulter la page dédiée - ouverture dans une nouvelle fenêtre](#)) constitue une feuille de route au quotidien. Elle s'articule autour de quatre axes majeurs :

- innover pour assurer la continuité de service et sa résilience ;
- préserver la ressource en eau ;
- être acteur du développement durable des territoires ;
- réduire l'empreinte écologique du service public de l'eau.

L'approche systémique d'un service public exemplaire a conduit les élus du syndicat à adopter une politique environnementale, qui s'articule sur trois principes fondamentaux : connaître, réduire, agir. Elle se déploie en plusieurs volets :



#### **Sobriété industrielle**

- *Bas carbone et économie circulaire.*
- *Efficacité et sobriété énergétique.*
- *Économies d'eau.*

### **Vers la sobriété énergétique du service public de l'eau**

Les services d'eau et d'assainissement sont de gros consommateurs d'électricité pour prélever, transporter, traiter et épurer les eaux. Pour maîtriser l'impact sur la facture d'eau des abonnés et s'inscrire dans le développement durable, Eau 17 et sa régie publique, la RESE ([cliquez ici pour consulter le site de la RESE - ouverture dans une nouvelle fenêtre](#)), ont fait de la réduction de leur dépendance énergétique une priorité. Depuis 2020, un plan d'actions est mis en place :

**Connaître** : lancement d'un audit énergétique. *Pour évaluer la performance des installations et identifier les leviers d'action.*

Il a permis d'établir des relevés sur les sites d'Eau 17, pour définir des actions à mener afin de réduire les consommations.

**Réduire** : expérimentation d'un système innovant. *Pour diminuer les coûts énergétiques et contenir la facture des usagers.*

Eau 17 travaille avec la société Purecontrol pour réduire la consommation énergétique de stations d'épuration en pilotant les processus d'aération des bassins grâce à l'intelligence artificielle.

*À ce jour, 16 sites sont équipés de ce dispositif. Les premiers résultats montrent des économies d'énergie pouvant atteindre jusqu'à 20 % sur les sites utilisés comme bancs d'essai. Sur l'île d'Oléron, deux stations d'épuration sont concernées par ce projet, avant un déploiement sur les six stations de l'île.*

**Agir** : développement d'énergies renouvelables. *Pour substituer la production d'électricité indispensable.*

Compte tenu des espaces disponibles autour des stations d'épuration, une étude de potentiel énergie renouvelable a été réalisée sur les 10 sites les plus consommateurs du périmètre d'Eau 17. Elle a mis en lumière la possibilité de produire de l'électricité par des énergies renouvelables et de l'utiliser en « autoconsommation ».

## Un exemple concret à Saint-Trojan-les-Bains

Située sur l'île d'Oléron, la station d'épuration de Saint-Trojan-les-Bains est un site énergivore, comme la plupart des installations de traitement des eaux usées. En 2023, le site a consommé 309 034 kWh (kilowattheure).

La mise en place d'une centrale photovoltaïque, composée de 120 panneaux solaires, et produisant annuellement 73 502 kWh, permet de réduire la consommation électrique du site de 30%. Les travaux, réalisés entre 2022 et 2024, ont mobilisé plusieurs partenaires, dont le CRER ([cliquez ici pour connaître le rôle et les missions du CRER - ouverture dans une nouvelle fenêtre](#)), qui a accompagné Eau 17 tout au long du projet.



  
L'électricité produite est directement  
injectée dans le réseau électrique  
pour alimenter la station d'épuration.



  
En cas d'absence de consommation,  
l'installation est bridée pour éviter  
la production d'électricité par les panneaux.



### *Fonctionnement de la centrale*

Pour marquer la fin de cette réalisation, les élus locaux ont inauguré cette nouvelle installation, le jeudi 17 avril. Après une visite de la station d'épuration et une présentation de la centrale, Christophe SUEUR, le président d'Eau 17, et Marie-Josée VILLAUTREIX, la maire de Saint-Trojan-les-Bains ont procédé à la cérémonie officielle.

Cet investissement de 122 000 € HT illustre la démarche d'Eau 17, qui vise à améliorer sa consommation grâce à des énergies locales et renouvelables. Optimiser les consommations électriques du service public, c'est également contribuer à contenir la facture des usagers.

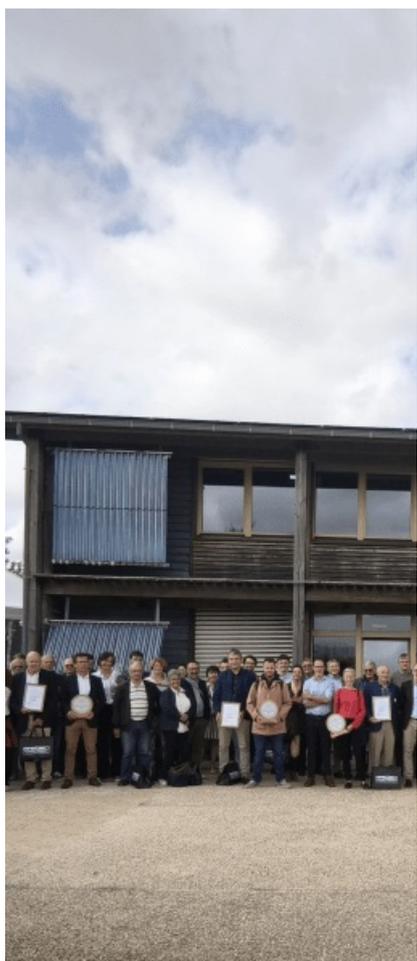


### **Distinction régionale pour la stratégie énergétique**

Le 1<sup>er</sup> prix du Trophée de la Stratégie Énergétique a été décerné lors de la première édition des Trophées de la Transition Énergétique en Nouvelle-Aquitaine. Cette distinction récompense la démarche globale engagée par le syndicat et l'implication de ses équipes pour accélérer la transition énergétique du service public de l'eau, au bénéfice des territoires et des usagers.

La centrale photovoltaïque de Saint-Trojan-les-Bains, présentée dans le cadre du trophée, incarne cette

ambition: elle illustre la capacité à développer des solutions concrètes, reproductibles et exemplaires pour réduire l’empreinte environnementale des activités et maîtriser la facture énergétique du service public.





## **EAU 17**

131 cours Genêt  
CS 50517 - 17119 Saintes Cedex

05 46 92 72 72